



**HAL**  
open science

## Jules Ronjat : La syntaxe et la langue occitane

Patrick Sauzet

► **To cite this version:**

Patrick Sauzet. Jules Ronjat : La syntaxe et la langue occitane. Pierre Escudé. Autour des travaux de Jules Ronjat, 1913-2013. Unité et diversité des langues. Théorie et pratique de l'acquisition bilingue et de l'intercompréhension., Éditions des archives contemporaines, 2016, 9782813001917. hal-02275830

**HAL Id: hal-02275830**

**<https://hal.science/hal-02275830>**

Submitted on 2 Sep 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Jules Ronjat : La syntaxe et la langue occitane

Patrick Sauzet

Universitat Joan Jaurés-CLLE-ERSS

patrick.sauzet@orange.fr

Aujourd'hui nous commémorons l'œuvre de Jules Ronjat et clairement ce colloque s'inscrit davantage dans une logique d'offre que de demande. Notre propos n'est pas de faire écho à une popularité qui serait bien établie, mais de faire connaître ce grand linguiste, de montrer l'importance, l'intérêt et la pertinence de son œuvre. L'été 2013, dans une communication au *Congrès de Linguistique romane* de Nancy, Jean Thomas insistait sur le déficit de notoriété de l'œuvre et sur le fait que Jules Ronjat lui-même n'a pas reçu dans le monde universitaire une reconnaissance à la hauteur de son talent et de ses travaux<sup>1</sup>. Mes collègues qui comme Pierre Escudé sont investis dans l'analyse et la promotion du bilinguisme ont évoqué pendant le colloque cet aspect des travaux de J. Ronjat et ces actes en témoignent. Ils ont dit comment la défiance, voire l'hostilité, au multilinguisme en France a pu causer un manque d'intérêt pour l'auteur de *l'Enfant bilingue*. Jean Thomas met aussi en avant, en soulignant que cela n'explique pas tout, le fait que l'œuvre de J. Ronjat est consacrée à une langue minorisée (alors que la linguistique vraiment légitime en France est française ou exotique) et le fait, d'autre part, que J. Ronjat a vécu à partir de la guerre de 14 en Suisse avec sa femme allemande. C'est la dimension *Jules et Jim*<sup>2</sup> de la vie Jules Ronjat : gageons qu'en cette période de commémoration quelques historiens se pencheront sur le destin de ces couples franco-allemands. Une œuvre de linguistique dont le français n'est pas le centre et un linguiste retiré à Genève, voilà certes des raisons pour être oublié.

J'aborderai les raisons du manque de reconnaissance de Ronjat par trois publics qui auraient dû le recevoir : les félibres, les occitanistes et les linguistes. Je soulignerai en conclusion la contribution de Ronjat à la prise en compte de l'occitan comme langue et l'actualité de son œuvre.

---

<sup>1</sup> « Une autre question se pose, comment un homme aussi éclairé, un esprit aussi fertile et dynamique a pu rester en marge du monde universitaire ? » (Thomas 2013)

<sup>2</sup> Rapprochement qui ne tend qu'à souligner la dimension franco-allemande du couple. Rien ne suggère d'ajouter un Jim au couple formé par Ilse et Jules.

## 1. Ronjat félibre

Jules Ronjat a été un membre très actif du félibrige. Il évoque lui-même les centaines de pages qu'il a pu écrire dans les publications félibréennes<sup>3</sup>. Cette participation intense aux travaux de l'association permet de qualifier Ronjat de linguiste organique du félibrige. Ce n'est pas un profil banal. Le félibrige fondé comme on sait en 1854 par Mistral, Roumanille et leurs amis est une association de poètes et pas une académie des sciences ou une société savante à vocation généraliste.

Le félibrige en tant qu'association visant à la renaissance linguistique et culturelle de l'occitan s'est certes préoccupé de langue, d'orthographe notamment. Il été en dialogue avec les linguistes, avec la romanistique qui dans le même temps s'inventait (cf. Bec 1963 : p. 93-95, Martel 2010, p. 403 et suivantes, et les références qu'il donne concernant les contacts entre félibrige et romanistique, voir aussi Zantedeschi 2013). Il y a jusqu'à un certain point un échange dans les deux sens. La redécouverte de la littérature occitane médiévale et l'intérêt pour sa langue a nourri la renaissance littéraire avant que les productions de cette renaissance ne fassent à son tour l'objet de l'attention des linguistes (Lafont et Anatole 1970 : p. 509-512).

Ronjat a bien contribué comme linguiste au félibrige en publiant un fascicule de justification et d'explication pratique du système orthographique promu par cette association (Rounjat 1908).<sup>4</sup> Néanmoins la force de la pensée linguistique de Ronjat est comme en décalage avec les timidités de la renaissance félibréenne. La vision de la langue de Ronjat est compatible avec ce que la sociolinguistique catalane appellera cinquante ans plus tard une normalisation, une reconquête totale des usages sociaux. *L'Essai de syntaxe*, comme plus tard la *Grammaire istorique*, comporte une vision forte de la langue : c'est une langue nettement territorialisé dont peut tracer exactement les limites, commune par commune, c'est la langue totale d'une société (dans son calcul du nombre de locuteurs Ronjat considère – sans se tromper sans doute beaucoup – que toute la population des pays d'oc parle occitan, même s'il reconnaît dans le même temps que le bilinguisme est à peu près généralisé, c'est une langue dotée d'un standard élaboré en langue de culture, le provençal rhodanien tel que Mistral l'a utilisé et construit dans ses œuvres.

Sur cette base il n'y aurait qu'à vouloir pour que l'occitan s'affirme comme langue sociale totale. C'est une telle évolution du félibrige d'une académie poétique fermée à un « mouvement de masse » (Martel 2010, p. 92) représentant la société occitane (ou « méridionale » disaient-ils) dans son ensemble que Ronjat aux côtés de Pierre Dévoluy a

---

<sup>3</sup> « J'ai écrit en provençal quelques vers et une masse de prose (notamment dans *l'Aiòli*, *l'Armana provençau*, *Prouvènço !* et *Vivo Prouvènço !*) qui, mise en livres, ferait un nombre considérable de volumes, et dont un juge tel que Mistral a maintes fois apprécié favorablement la valeur. » Essai p. 20 sq.

<sup>4</sup> « Rounjat » est la notation en orthographe félibréenne de la prononciation occitane du nom de famille *Ronjat* (dont le sens doit être 'roncier'). En graphie occitane classique on le note comme en français pour une prononciation identique : [rundʒa(t)].

tenté de réaliser entre 1905 et 1909 où la tentative de réforme échoue conduisant à la démission Dévoluy, accompagné par Ronjat. De cet échec, Ronjat tire un bilan amer et cruel dont il reprend les termes au poète irlandais d'expression occitane William Bonaparte-Wyse :

« Dins ges de pais dóu mounde, disí Bonaparte-Wyse à Frederi Mistral, uno respelido esbrihaudanto coume lou Felibrige aurié agu de tant mingri counsequènci. Li Catalan, li Poulounés, lis Irlandés an coumbatu lis armo a la man, an founda d'ecolo primàri [...] an establi de banco per ajuda si counciétadin à garda si terra e meme à n'en croumpa de nouvelo [...] Li Prouvençau an escri de libre rare e car, an nourri sa vanita de coumplimen e de titre, e soun ventre de banquet. [...] Pàuri mourtoun en survivènço, que liogo de medita *Calendau*, rimon, manjon, bevon e fan de brut, e se creson de faire ounour au Mestre en ouvacioun regouiranto d'estrambord verbau, mai dins ges de rescontre de la vida levarien soulamen lou bout déu det per apara li dre patriau. Raço de parlaire, que jamai sabon rèn faire d'esperéli, que de longa barjon e badon, esperant de sai pas mounte noun sai quétis ajudo que noun vendran jamai, s'eli nous li sabon souna en coumençant per agi de soun sicap. »<sup>5</sup>

La timidité politique du félibrige est aussi une timidité dans l'usage de la langue hors du champ de la littérature. Le félibrige ne parvient pas à une reconquête affirmée d'usage linguistique et ses acteurs ne la souhaitent peut-être pas. C'est par exemple en Français que Mistral lui-même s'adresse aux rédacteurs d'un almanach local en langue d'oc (*Armanac patouès de l'Arièjo*) pour les exhorter à renoncer à l'appellation de *patois* (Duthil 2009, Sauzet 2012). Les textes félibréens sont généralement publiés avec traduction française (en page impaire !) et le français est la langue des notes et des préfaces. La *Revue des langues romanes* a d'une part accueilli des productions littéraires en occitan, des œuvres écrites souvent par des félibres, elle a d'autre part publié des articles s'opposant au gradualisme intégral apriorique de Gaston Paris, mais elle n'a jamais fait converger pratique de la langue et recherche linguistique ou philologique, qui était pourtant le champ de l'activité intellectuelle où elle était le plus naturelle et praticable.

Tourtoulon et Bringuier, champions contre Gaston Paris de la possibilité de définir et délimiter l'occitan (Tourtoulon et Bringuier 1876, Bringuier 1890), délèguent à leur cuisinière et à d'autres témoins populaires, la mesure de l'intercompréhension. Ils le font en partie

---

<sup>5</sup> « Dans aucun pays au monde, disait Bonaparte-Wyse à Frédéric Mistral, une renaissance brillante comme le félibrige n'aurait eu de si maigres conséquences. Les Catalans, les Polonais, les Irlandais ont combattu les armes à la main, ils ont fondé des écoles primaires [...] ils ont établi des banques pour aider leur concitoyens à garder leurs terres et même à en acheter de nouvelles [...] Les Provençaux ont écrit des livres rares et chers, ils ont nourri leur vanité de compliments et de titres, et leur ventre de banquets. [...] Pauvres avortons en sursis, qui au lieu de méditer *Calendau*, riment, mangent, boivent et font du bruit, et croient faire honneur au Maître par des ovations qui débordent d'enthousiasme verbal, mais dans aucune occasion de la vie ils ne lèveraient ne serait-ce que le bout du doigt pour défendre leurs droits ancestraux. Race de bavards, que qui ne savent jamais rien faire par eux-mêmes, qui de sans cesse parlent et crient, en espérant de je ne sais-où je ne sais-quelles aides qui ne viendront jamais, si eux ne savent pas les appeler en commençant à agir de leur propre chef. » Juli Ronjat « Resulto » in *Vivo Prouvènço* (août 1910), cité in Martel 2010 p. 525.

pour d'excellentes raisons : leur cuisinière ne s'appuie que sur sa compétence spontanée de la langue pour communiquer et pas sur un savoir linguistique explicite qu'elle n'a pas. Mais d'un autre point de vue, et c'est la mauvaise raison, le recours à la cuisinière permet au linguiste, tout acquis qu'il soit à la cause félibréenne, tout défenseur qu'il soit de l'existence d'une langue d'oc et d'un espace de cette langue, de ne pas se commettre dans la pratique de la langue et de ne pas déchoir de sa francophonie sociale en parlant patois.

Ronjat lui aussi délègue bien rhétoriquement dans l'ouverture de la grammaire historique l'épreuve de l'intercompréhension à un berger transhumant.<sup>6</sup> Mais ce berger qui fait écho aux *pastre'e gens dei mas*, gardiens de la langue selon Mistral, est plus une allégorie héroïsante qu'une défausse sociale. C'est aussi une prudence méthodologique puisque Ronjat n'est pas occitanophone natif comme il le déclare lui-même scrupuleusement (*Essai*, p. 21). Mais cette prudence posée, Ronjat évoque et convoque autant qu'il le peut sa propre pratique de l'occitan à l'appui de ses thèses. Il parle d'emblée et constamment de « notre langue » et estime normal et nécessaire que le linguiste connaisse activement (« à fond ») la langue d'oc pour la décrire (*Essai* p. 12) ce qui aussi étrange que cela puisse paraître n'est pas jugé nécessaire ni même utile ni à l'époque de Ronjat, ni plus récemment et encore aujourd'hui.

Ainsi à propos de parlers du *croissant* (terme dont il est l'inventeur pour désigner cette zone interférentielle du nord du domaine d'oc, cf. Brun-Trigaud 1990) et de leur rattachement problématique, Ronjat fait-il appel à l'introspection pour décrire cette situation d'indécision : « J'ai compris ceux que j'ai entendus sur place tantôt à l'aide du français, tantôt à l'aide du provençal, tantôt à l'aide du franco-provençal, tantôt en combinant à deux ou à trois ces groupes linguistiques. » (*Essai* p. 7, n.1)

Pierre Dévoluy, que Ronjat a soutenu dans sa tentative d'ouverture du félibrige, a écrit en occitan une *Istori naciounalo de la Prouvènço e dóu Miejour di Gaulo*, d'ailleurs restée inédite jusqu'en ... 1994 (Martel 2010, p. 441), essai très isolé d'utilisation de la langue comme vecteur d'un discours autre que littéraire. Évoquant les deux domaines de production intellectuelle, de sciences humaines comme on ne disait pas encore, où l'usage de l'occitan aurait été possible, l'histoire et la linguistique, Philippe Martel note : « L'association ne secrète pas plus de vrais historiens que de vrais linguistes ». Ronjat, vrai félibre et vrai linguiste, n'a pas écrit l'*Essai* ni la *Grammaire istorique*, ni des textes scientifiques suivis en occitan. Il a produit en provençal (donc en occitan) la brochure *l'Ourtougrafi prouvençalo* qui est une œuvre de vulgarisation. En citant cette œuvre (p. 25 de l'*Essai*), en intégrant un résumé dans le premier tome de la *Grammaire istorique*, Ronjat

---

<sup>6</sup> « Un berger provençal conduit en été ses troupeaux des landes de Crau dans les pâturages des Chartreuse. Il s'entend sans difficultés avec les paysans des vallées de la Durance et du Buech.... ...quelques kilomètres avant Vif, le bourg qui suit sur la route de Grenoble (...) cette *intercompréhension* a cessé. » Jules Ronjat 1930 *Grammaire istorique* ... p. 1

montre que cette production s'inscrit dans la continuité de son travail scientifique. Ronjat inscrit aussi sa production linguistique dans la continuité d'une tradition occitane (« provençale ») d'analyse de la langue. Pour justifier l'emploi qu'il fait du terme de *prétérit* (pour ce qui est en français passé simple) Ronjat revendique la tradition « des grammairiens provençaux d'Uc Faidit [dans sa grammaire de 1240 le *Donat proensal* P.S.] à [Camille] Chabaneau [1831-1908] » (Ronjat 1937 : p176, §570). Pour Ronjat il y existe quelque chose comme une linguistique nationale occitane...

La norme linguistique joue aussi un rôle dans la construction de l'œuvre scientifique de Ronjat. Pour améliorer la lisibilité des citations, il régularise la notation des textes médiévaux sur le modèle de la lemmatisation de son dictionnaire par Emil Levy, (Levy 1909). Pour les textes plus récents, depuis le seizième siècle, Ronjat applique à tous la norme graphique du félibrige (*Essai* p. 24, § 12). Aujourd'hui, dans un temps où on déplore à juste titre le manque d'éditions de référence des textes occitans modernes et même contemporains, certains ne manqueront pas de critiquer la pratique de Ronjat. Mais un traité de syntaxe n'est pas une édition de texte et la régularisation graphique permet de mettre en évidence les phénomènes syntaxiques comme tels en éliminant des variations parasites de ce point de vue. Même si l'établissement de la lettre des textes est importante, il est bon aussi de ne pas geler des textes dans leur lettre, dans la mesure où la description vise une langue (et des formes d'une langue) et non pas seulement un assemblage d'attestations.

Le dégagement d'un standard donne aussi à l'*Essai* et plus encore à la *Grammaire istorique* une méthode d'exposition. Les faits occitans communs sont illustrés en provençal littéraire et les faits plus spécifiques dans la forme des parlers où ils sont attestés bien sûr. Dans la *Grammaire istorique*, la morphologie est toujours illustrée d'abord par les formes rhodaniennes puis la description s'étend aux autres dialectes. Dans la même logique le *Tresor dóu Felibrige* (1878) de Mistral lemmatise les entrées en provençal rhodanien, puis fait suivre les variantes du reste de la Provence, du Languedoc etc. Les mots purement gascons, limousins... sont donnés dans leur forme dialectale. Tant dans le *Tresor* que dans l'œuvre de Ronjat, la lemmatisation par un standard facilite l'accès aux données. La même démarche, centrée sur la norme classique dans sa fixation alibertine (la norme d'usage la plus courante aujourd'hui) est au cœur de l'importante entreprise documentaire et descriptive qu'est le THESOC (Cf. Sauzet et Brun-Trigaud 2013).

## 2. Ronjat (objectivement) occitaniste

A cause de sa vision de la langue, on peut dire de Jules Ronjat qu'il est *objectivement* occitaniste. C'est une forme de provocation de dire cela dans la mesure où non seulement il n'a pas utilisé le terme mais qu'il l'exclut très explicitement au profit du seul terme de

provençal.<sup>7</sup> En revanche d'emblée Jules Ronjat est affirmatif sur le sens qu'il donne à ce terme de « provençal » qu'il définit dès la première phrase du texte de sa syntaxe, sens large embrassant tous les pays d'oc de Nice à Bayonne et de Guéret à Mérens-des-Vals. Il se livre un peu plus loin à une description minutieuse (et sans précédent) des limites de la langue d'oc. Pour Ronjat comme pour Mistral (cf. *Tresor*) provençal veut bien dire occitan. Non pas secondairement au besoin et à la marge mais bien centralement. Ronjat qualifie sans hésiter de provençaux des parlers, des faits de langue, landais, marchois, auvergnats ou toulousains. Il parle de la limite entre le provençal et le basque ou le poitevin. C'est d'ailleurs parce qu'il utilise très nettement provençal (avec une forme même de volontarisme) au sens de langue d'oc (ce que nous disons maintenant occitan) que Ronjat est défensif sur son emploi du terme « provençal » : « je sais bien que... ».

Ronjat se rend bien compte sans doute comme le fera Joseph Anglade dix ans plus tard qu'occitan est plus commode et moins ambigu. Alors que son livre s'intitule *Grammaire de l'ancien provençal*, Anglade évoque d'emblée « La langue d'oc, improprement appelée provençale... » Anglade 1921 :3), Mais Ronjat est fidèle à Mistral et à ses choix terminologiques et il s'y tient. Avec de bonnes raisons : *provençal* a gagné des lettres de noblesse, le mot est reconnu comme nom de langue et la philologie romane en ce début de XXe siècle le valide massivement. Si l'on adhère comme Ronjat à la standardisation rhodanienne basée sur la langue de Mistral, un nom qui convient plus particulièrement à la forme acrolectale revendiquée de la langue peut désigner toute la langue sans trop d'inconvénients.

Toutefois ces bonnes raisons ne réduisent pas difficulté qu'il y a étendre le sens du mot provençal sans pouvoir étendre aussi celui du mot Provence ni même tenter de le faire. C'est ce dont convient Anglade. C'est clairement ce que Ronjat doit ressentir puisque ses arguments sont finalement avant tout stylistiques (le mot « sonne bien » alors qu'« occitanique » ou « occitanien » sont lourds. Ronjat n'essaie pas « occitan » qu'il connaît bien pourtant : il le cite dans un compte rendu de 1905 dont nous reparlerons et les statuts de 1911 du félibrige parlent de « nacioun óucitano » (*Estatuts dau Felibritge* art. 2). Ronjat entend donner la preuve par l'exemple qu'il peut éviter l'ambiguïté entre provençal au sens large et au sens étroit. De fait je n'ai pas relevé de passage ambigu dans *l'Essai* ni dans la

---

<sup>7</sup> § 1. — J'entends par provençaux les parlers du sud de la Gaule. Je ne me dissimule pas que cette expression prête à la critique parce qu'on peut l'employer également pour désigner plus spécialement les parlers de la Provence proprement dite. Mais je la préfère décidément à toute autre, convaincu, comme M. Paul Meyer (Leçon inaugurale au Collège de France, publiée en tête du fascicule 1<sup>er</sup> des *Annales du Midi* 1889) qu'on ne saurait en trouver de meilleure. *Langue d'oc* n'est qu'un surnom, qui d'autre part alourdit la phrase : *syntaxe provençale moderne* ou *néo-provençale* me paraît plus élégant que *syntaxe de la langue d'oc*. *Occitanique* ou *occitanien* est une adaptation assez barbare de l'expression que je viens de critiquer. Le mot provençal sonne bien ; il est consacré par une possession d'état plusieurs fois séculaire ; il est employé dans la plupart des publications scientifiques ; il est adopté par la plupart des écrivains méridionaux contemporains vraiment conscients de la dignité de leur langue. *Essai*, p. 1)

*Grammaire istorique* (je ne prétends pas avoir vérifié chaque occurrence du terme toutefois).

Mais il est relativement plus facile d'éviter la confusion dans des livres qui sont comme ces deux ouvrages entièrement consacrés à l'occitan. L'abréviation « prov. » peut ainsi ne servir qu'à désigner le dialecte provençal.<sup>8</sup> Provençal *lato sensu* (qui est le sens du mot dans le titre) n'est pas doublé par une abréviation... Cette convention permet effectivement à coup sûr d'éviter la confusion, mais ce n'est qu'une convention diacritique qui ne règle pas la difficulté au fond. Parfois « provençal » en toutes lettres permet à la fois l'interprétation large et étroite. Ainsi quand à propos de l'absence d'article dans la formule: *plòu sang e plumo*, Ronjat estime qu'elle « ne choque au demeurant aucune oreille provençale ». Jusqu'où se répartissent ces oreilles ?

On relève en revanche que *l'Ourtougrafi prouvençalo*, publication du félibrige, ne concerne que le provençal au sens étroit (et aussi le provençal littéraire donc, le standard mistralien) sans que cela soit dit clairement, ni même que le problème soit posé. (Dans *l'Essai* Ronjat soutient que l'extension du système graphique à tout dialecte est aisée... voire.) Si Ronjat réussit à s'exprimer de manière à être entendu des spécialistes et de ses lecteurs attentifs, le maintien du terme ambigu *provençal* est encore un peu partout cause de confusion (de la part des utilisateurs peu experts du FEW ou du TLFi ou d'ailleurs de la plupart des dictionnaires étymologiques qui n'actualisent pas la terminologie de leurs sources (Cf. Sauzet 2003).

## 2.1. Incompréhension occitaniste

Malgré un accord fondamental entre les positions de Ronjat et la démarche occitaniste, Ronjat reste sinon incompris du moins négligé par l'occitanisme. La raison en est sans doute son engagement fort et partisan dans le félibrige, même si après 1909 Ronjat se situe dans la dissidence félibréenne. Il n'en rejoint pas pour autant le courant occitan ou occitaniste. Au contraire il continue d'en combattre très vigoureusement les thèses. Ronjat donc défend la pensée linguistique du félibrige, dans une version forte : pan-provençaliste, celle que j'appelle « objectivement occitaniste » avec une ambition globale et une réflexion sur la relation dialectes-standard. Cette convergence avec l'occitanisme et paradoxalement une raison plus forte d'antagonisme. Si son ambition a détaché Ronjat du félibrige institutionnel, elle l'oppose radicalement à l'occitanisme parce qu'elle représente une version concurrente du même projet.

---

<sup>8</sup> Les conventions sont les suivantes : « *prov.* : provençal (parlers de la Provence proprement dite, y compris la marche nîmoise), *prov. litt.* : provençal littéraire (langue employée dans les oeuvres de Mistral), *rhod. pop.* : rhodanien populaire (formes rhod. non admises en prov, litt.) »



Il faut rappeler qu'entre le félibrige et l'occitanisme qui en est issu le conflit porte sur les modalités de défense et de la promotion de la langue d'oc, nommée le plus souvent provençal *lato sensu* par les uns (Ronjat en tête on l'a vu), occitan par les autres. Dans les deux approches la diversité dialectale de la langue est reconnue et dans les deux écoles la pratique, y compris écrite et publique en tient compte. Mais dans les deux écoles il y a une dynamique d'organisation et un horizon de standardisation différent. Le félibrige n'est pas que provençal (au sens restreint) mais il est centré sur la Provence. L'ambiguïté du terme inscrit cette prééminence dans les mots mêmes. Au-delà des dialectes, la forme de langue illustre, rendue illustre par Mistral, est le « rhodanien littéraire ». C'est une logique d'élection potentiellement arbitraire : tout parler occitan qui aurait été celui de génie qu'a été Mistral aurait pu remplir la même fonction. L'intercompréhension le permet. Très discrètement éventuellement (p. 23 à propos de Bellaud opposé à Pèir de Garròs) le caractère « évolué » ou innovant du rhodanien (le fait qu'il se soit davantage écarté sur plus d'un point des formes médiévale que d'autres parlers) est porté à son crédit comme une forme de réalisation de tendances latentes de la langue.<sup>9</sup> Il est d'autant plus remarquable (étant donné ce principe d'élection du parler de référence, du standard potentiel de la langue) que Ronjat organise comme on l'a vu *l'Essai* et bien plus encore la *Grammaire historique* autour du provençal rhodanien, illustration par défaut ou point de départ de la présentation des données. Comme on l'a déjà souligné le recours au rhodanien est une commodité d'exposition, utilisation bienvenue de la norme d'usage comme instrument scientifique.

Le recours à la notation orthographique et à la standardisation est aussi une façon de poser nettement le provençal comme une langue dotée d'une orthographe d'usage (à la différence des travaux encore nombreux où on juxtapose directement notation phonétique et glose française ou anglaise). Mais il n'y a pas chez Ronjat ni dans la pensée du félibrige de centralité intrinsèque du standard. Le standard est rhodanien parce que Mistral et les premiers félibres ont écrit en rhodanien, et c'est parce que le rhodanien est standard que Ronjat l'utilise comme entrée méthodique (comme le *Tresor dóu Felibrige*).

Face à la logique élective de la standardisation félibréenne, la logique occitaniste est une logique de convergence et de classicisme. La réactivation de la graphie médiévale place naturellement en position centrale les parlers qui sont restés plus proche de la langue médiévale. De fait le languedocien géographiquement central (au sens où c'est le seul dialecte qui ne soit entouré que d'autres dialectes occitans (et de catalan...)) est le standard naturel dans une perspective occitaniste. Pour un félibre s'il y a un occitan commun ce ne peut être que la langue de Mistral, pour un occitaniste, une forme de languedocien

---

<sup>9</sup> Cela rejoint un discours implicite de justification du prestige du Français comme langue aussi particulièrement *évoluée*. On trouve paradoxalement ce discours de manière particulièrement claire chez Pierre Bec (Bec 1971 : 9-10). La latinité plus nette de l'occitan qui aurait pu –étant donné le prestige culturel incontesté du latin- le valoriser en fait plutôt une langue inaboutie, une forme instable entre deux perfections (la latine et la française).

commun. Évidemment il est toujours possible et il ne manque pas de gens pour le faire, de refuser toute standardisation ou de la limiter à un niveau intermédiaire (ensemble dialectal), mais si on en accepte l'utilité, voilà le tour qu'elle prend.

Actuellement l'opposition entre occitanistes et félibres est bien réduite en intensité : ce qui occupe le devant de la scène des débats, entre défenseurs des formes linguistiques propres du pays occitan<sup>10</sup>, c'est l'opposition des défenseurs de l'unité de la langue d'oc (avec ou sans standard et quelle que soit la logique de sa fabrication s'il y en a un) aux promoteurs d'une pluralité de « langues d'oc » (provençal au sens étroit, niçard, auvergnat, béarnais, gascon.. jusqu'à un étrange cévenol où son promoteur inclut le parler de Sommières... bien peu cévenole ! nul doute que les défenseurs de la langue *someiròla* authentique mettront bientôt fin à cette abusive unification montagnarde). Occitanistes et félibres se trouvent d'accord pour rejeter ces réductions provinciales, et l'œuvre de Ronjat fournit un des meilleurs argumentaires pour le faire : elle met en avant l'intercompréhension entre dialectes comme fondement de la langue et montre par la pratique comment l'inventaire (souvent très précis) des variations peut s'articuler comme description d'une seule et même langue. Cela dit la convergence entre félibres et occitanistes et le fait qu'ils doivent affronter des particularismes centrifuges, les incite plutôt à insister sur le respect de la variation qui les unit que sur les perspectives de standardisation qui les divisent.

Les bonnes relations actuelles entre félibres et occitanistes font oublier la virulence passée des affrontements. Ronjat que j'ai dit objectivement occitaniste (et je maintiens le qualificatif, au sens de promoteur et descripteur de *l'occitan-provençal-lato-sensu* comme une seule langue) n'a pas manqué de vigueur pour critiquer les entreprises de l'occitanisme commençant. Ainsi Ronjat écrit en 1905 dans *Revue des langues romanes* un compte rendu en forme d'exécution d'une publication des *Jeux floraux* de Toulouse qui s'inscrivait dans une entreprise de promotion, autour d'Estieu et Perbosc, des premiers essais de la réforme occitane. Ronjat enchaîne des citations, d'une science linguistique effectivement hésitante, tirées du discours du baron Desazars de Mongailhard où l'on reconnaît néanmoins l'argumentaire de l'école romane et de la réforme occitane en développement, fondée sur la langue classique et la grammaire historique (Desazars de Mongailhard 1905). Ronjat les qualifie en allemand de *Mumpitz* (l'équivalent anglais *bullshit* est sans doute plus familier) et en occitan de *desmargaduro* (soit quelque chose comme « divagations »). La condamnation par la citation sans commentaire, le recours à l'allemand tout est fait pour renvoyer à leur infériorité académique « deux hommes à demi-culture, en qui semblent revivre les âmes de Bouvard et de Pécuchet » et le « *volapük* méridional » que serait leur langue. Et l'estocade est portée par l'emploi d'un mot occitan : lui aussi est locuteur. Ronjat n'est pas tendre non plus pour les solutions graphiques de l'école occitane dans la *Grammaire istorique* (Ronjat 1930, p.101-103 où il énumère les graphies fautives entre autres les « errements grafiques »

---

<sup>10</sup> Le débat entre éradicateur a moins d'enjeu mais il y a des nuances entre ceux qui se débarrassent dans la joie des ténèbres patoises et ceux qui sacrifient en pleurant l'antique langue des Troubadours. Certains peuvent peut-être concilier les deux attitudes. Pour l'occitan le résultat n'est pas très différent.

de Joseph Roux, pionnier limousin de la graphie classique occitan). Dans *l'Essai* il est rétrospectivement sévère pour les choix graphiques de Pèir de Garròs (1525 ?-1583 ?) : il les juge archaïsants et inconséquents. Il est pour le coup injuste : Pèir de Garròs élabore une écriture fondée sur les traditions graphiques indigènes (« o » pour [u] et [ɔ], « -a » final) et complété de signes délibérément introduits (« x » pour [ʃ], « ñ » pour [ɲ]) pour mieux noter la langue, dans l'esprit de nombreux réformateurs de l'écriture de son siècle.

On perçoit dans le compte rendu par Ronjat de l'entreprise de Prosper Estieu et Antonin Perbòsc (à travers l'exposé de Desazars de Mongailhard) le même mépris cassant que Gaston Paris affichait pour Tourtoulon et Bringuier qu'il ne nommait pas et qualifiait avec condescendance de « courageux explorateurs » (Paris 1888)<sup>11</sup>. De même que Gaston Paris n'entendait pas perdre le contrôle idéologique de l'entreprise de descriptions des « parlers gallo romans » et pour ce faire tenait à poser son discours pour seul scientifique, de même Ronjat récuse la compétence scientifique de ceux qui veulent fonder sur la romanistique et la connaissance de l'occitan médiéval une normalisation graphique et une standardisation différente celle qu'il défend au nom du félibrige. Pour casser cette entreprise concurrente, Ronjat balaie de sa légitimité d'universitaire l'amateurisme des instituteurs réformateurs.

La raison de la vigueur polémique de Ronjat n'est pas la même que celle qui conduit Albert Dauzat à refuser toute élaboration linguistique de l'occitan au nom de la sauvegarde des dialectes intacts (Sauzet 1989, Martel 2010, p. 420). Ronjat s'en prend à une autre élaboration que ses auteurs, et encore moins le Baron Desazars de Mongailhard, ne savent pas argumenter techniquement au niveau où lui sait le faire. Mais Ronjat ne refuse pas norme ou régulation de la langue. Dans *l'ourtougrafi* il glisse souvent du conseil graphique à la recommandation linguistique, lexicale ou morphologique. Dans *l'Essai* Ronjat relève, sur le ton du constat, l'emploi de *segne* et *dono* (*sénher* et *dòna* écrivons nous aujourd'hui) ou même de *en* et *na* qui « en style félibréen » (formule qui pour lui vaut « en langue soutenue ») viennent remplacer les gallicismes « moussu » e « madamo », comme *paire* et *maire* reprennent la place de *pèro* e *mèro* (*Essai*, p. 40 et p 228). Rappelons qu'aujourd'hui ce sont certains occitanistes qui critiquent l'emploi qu'ils jugent artificiel de *sénher* et lui préfèrent le *monsur* diglossique (Fraj 2013 : p. 51). Quant Ronjat cite une construction comme *çò grand, çò pauc*<sup>12</sup> « disparue en provençal » (au sens étroit, et donc en standard de son point de vue) (*Essai*, p. 15) on a le sentiment qu'il n'en exclut pas la revitalisation.

---

<sup>11</sup> Or, en 1901 Ronjat écrivait un article sur l'éducation dans la revue *Montsegur*, revue « occitaniste », me signale Pierre Escudé. Il faudrait approfondir l'histoire des relations entre Ronjat et *l'Escòla occitana*.

<sup>12</sup> *ce qu'il y a de grand, le peu de chose* (lit. « ça grand, ça peu »).

## 2.2. Raisons de l'incompréhension occitaniste

La violence s'explique. Une normativisation<sup>13</sup> est une entreprise sociale qui se justifie dans la mesure où elle réussit. Une bonne norme est une norme qui fonctionne et qui est acceptée. La science peut servir à fonder une norme (et peut en retour en faire un outil), elle ne peut pas la valider de manière exclusive, elle ne peut pas démontrer que telle norme est la bonne ni même la meilleure. Elle peut au plus pointer des avantages ou des défauts. Avec les meilleurs arguments du monde, le retour du français à la norme « du bel français » (Beaulieux 1952) reste chimérique tant le poids de la norme établie (malgré toutes ses aberrations qui ne peuvent se corriger qu'à la marge et on sait combien de débats coûte un accent circonflexe.

Les deux normes, félibréenne et occitane, peuvent s'appuyer chacune à leur manière sur la science linguistique. En un sens l'orthographe félibréenne accomplit sur l'occitan ce que certains réformateurs du français rêveraient de faire pour cette langue. Dans sa brochure de 1908, Ronjat ne manque pas d'opposer la simplicité de *l'ourtougrafi provençalo* à la complexité arbitraire de l'orthographe du *franchimand*. Il en fait aussi le modèle d'une graphie satisfaisante pour la science linguistique et qui pourrait servir de modèle au français. Le système d'écriture du provençal dit Ronjat « es esta degudamen avaloura pèr li mèstre de la sciènci languistico, que l'an de-longo segui dins sis estùdi sus nosto parladuro, e lou prenon coume moudèle pèr refourma lou sistèmo d'escrituro franchimand. »<sup>14</sup>

Anne-Marguerite Frýba-Reber et Jean-Pierre Chambon insistent sur le lien qui unit le réformisme graphique de Ronjat en français et de sa justification de la graphie félibréenne (Frýba-Reber & Chambon 1996 p. 25). Imaginez d'écrire en français quelque chose comme : « la fam, lé fam, l'om, lés om » (pour *la femme, les femmes, l'homme, les hommes*) et « je vè chanté » (*je vais chanter*) comme « j'è chanté » (*j'ai chanté*). C'est à peu près ce que fait la graphie mistralienne qui note *la femo, li femo, l'ome, lis ome, vau canta, ai canta* (en graphie classique, occitaniste, pour la même variété dialectale on écrit *la fema, lei femas, l'òme, leis òmes, vau cantar, ai cantat*). Il y a une évidente modernité à noter une langue phonétiquement en se débarrassant de notations étymologiques ou diacritiques. Ronjat le formule joliment en parlant « d'outil léger et affûté à neuf » créé par Roumanille et Mistral pour la renaissance provençale (*Grammaire istorique* p. 77, passage relevé par Frýba-Reber & Chambon 1996 où toutefois les rôles entre Roumanille et Mistral sont intervertis).

Si la graphie mistralienne se veut phonétique, la graphie occitane revendique une légitimité historique et par anticipation phonologique. La graphie mistralienne accuse la variation

---

<sup>13</sup> La *normativisation*, dite aussi codification, est la mise au point d'une norme graphique et linguistique, d'un standard et se distingue de la *normalisation* dont elle est exactement un instrument. Pour ces notions issues de la sociolinguistique catalane cf. Aracil 1965, Kremnitz 1990, Lamuela 1994 et pour le domaine occitan Sumien 2006.

<sup>14</sup> « Il a été dûment apprécié par les maître de la science linguistique, qui l'on régulièrement suivi dans les études qu'ils ont mené sur notre parler, et qui le prennent comme modèle pour réforme le système d'écriture française (d'oïl) » Ronjat 1908 : 30)

dialectale (elle la rend plus apparente dans la graphie) et donc rend plus radicale l'opération de promotion d'un standard. La graphie occitane au contraire efface largement la variation dans l'écriture et établit une sorte de continuité entre normalisation graphique et standardisation linguistique.<sup>15</sup> Il y a une sorte de naturalité à élaborer un standard sur la base des parlers qui prononcent les occlusives finales que tout le monde écrit.

Ronjat fonde en principe l'unité de l'occitan (du provençal) sur l'intercompréhension. En pratique toutefois Ronjat a recours quelque fois à des traits objectifs pour tracer la frontière.

Ronjat ne gradue pas explicitement l'intercompréhension (cf. Tourtoulon aussi qui insiste sur le fait « qu'il n'y a pas de rapport constant entre le degré de parenté et la distance géographique », Tourtoulon 1890, p. 152, cf. aussi Ravier 1973). Il ne fait pas de doute qu'il admettait qu'elle est plus facile, plus immédiate entre locuteurs de variétés voisines que de dialectes éloignés. Cette non-insistance est cohérente avec l'élection arbitraire du standard. Dans l'idéologie linguistique française le standard *est* la langue. Il a rompu les amarres avec les autres dialectes du français, qui sont des patois gallo-romans ou des patois et en un sens pas du français. Mistral ne franchit pas ce pas mais, en ne posant pas la question de la gradation de l'intercompréhension, il évite la question de la centralité alors que la logique normative occitaniste argumente sur la centralité comme sur le classicisme.

### 3. Ronjat linguiste

Si Ronjat n'a pas trouvé une large célébrité, sa compétence et son œuvre ont la reconnaissance de petits cercles ou d'individualités compétentes. Son œuvre sur le bilinguisme a été suffisamment reçue pour que le « principe de Ronjat », largement évoqué dans ce colloque, porte son nom. D'un autre côté, Charles Bally et Albert Sechehaye, éditeurs du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure ont su faire appel à sa compétence de romaniste : « Nous exprimons aussi nos plus vifs remerciements à M. Jules Ronjat, l'éminent romaniste, qui a bien voulu revoir le manuscrit [du cours de linguistique générale de Saussure] avant l'impression et dont les avis nous ont été précieux. » (Saussure 1916 : *préface des éditeurs*).

Symétriquement, la *Grammaire istorique* de Ronjat a paru assez importante à ses collègues pour que l'édition posthume en soit assurée. Et les responsables de l'édition ne sont personne de moins que Maurice Grammont et Walther von Wartburg, tandis qu'Antoine Meillet en a obtenu le financement par la Caisse des recherches scientifiques. Ce sont donc

---

<sup>15</sup> Curieusement Ronjat délivre ce qui pourrait passer pour un plaidoyer pour la graphie classique quand il relève que « L'écriture [en orthographe félibréenne, P.S.] grossit les différences dialectales en représentant des sons voisins par des signes dissemblables, comme *l* (implosive), *r* (intervocalique), *b*, *h*, *lh* correspondant dialectalement à *u*, *l*, *v*, *f*, *i*. » (Essai p. 13) Dans plusieurs de ces cas, la graphie classique efface la différence à l'écrit. Ronjat relève, avec raison, que la norme félibréenne introduit déjà de la cohérence de l'unité et que les graphies non codifiées introduisent un chaos bien plus grand.

trois des plus hautes autorités linguistiques du temps qui ont veillé à l'édition, avec l'aide encore de Père Devoluy et Miquèu de Camelat du côté provençaliste (Cf. Ronjat 1930, remerciements d'Ilse et Louis Ronjat p. vi). Il faut dire que le travail de Ronjat est exceptionnel et que les occitanistes devraient se réjouir de disposer avec cette *Grammaire istorique* d'un outil, pour une fois, à la hauteur de ceux dont sont pourvues les grandes langues d'État. Le travail de Ronjat équivaut par exemple à celui de Rohlfs pour l'italien (qu'il précède de plus de dix années) (Rohlfs 1949-54). Ajoutons enfin (ce qui fait retour sur la partie précédente) que Louis Alibèrt dans sa *Gramatica occitana*, reconnaît l'apport de Ronjat, pour la syntaxe, mais le fait discrètement dans le commentaire de sa bibliographie : « Aquela tèsi (*l'Essai*) a servit de punt de despart e de basa al nòstre estudi de sintaxi lengadociana »<sup>16</sup> (Alibèrt 1935-37, p.497).

Réception de très haut niveau, mais d'extension limitée. Limitée on l'a déjà dit par le statut de la langue étudiée. Plus profondément, la réception de l'œuvre de Ronjat a pu être limitée, notamment par les « dialectologues », les linguistes investis dans l'étude de la variation, qui forment largement son public naturel cause de la posture qu'il adopte envers la langue et qu'on peut la résumer par le refus du paradigme patoisant.

A un premier niveau, simple, Ronjat rejette la réduction patoise de l'occitan (du provençal) en le posant comme langue. Il ne pose d'ailleurs même pas la question (et il fait bien : entreprendre de prouver que l'occitan n'est pas un patois c'est comme se mettre à énumérer les raisons de considérer les noirs ou les juifs comme des êtres humains) *L'Essai* est construit autour d'une thèse : le provençal (l'occitan dirions-nous maintenant) est une LANGUE et UNE langue. Cette thèse est défendue de deux manières, en posant des limites géographiques à la langue et en lui reconnaissant une syntaxe.

*L'Essai de syntaxe* est, en un sens, écrit et publié dans l'urgence, l'essentiel de la future *Grammaire istorique* dans le sens où il en contient les parties qui argumentent le plus fortement pour la langue la délimitation de « notre langue » et l'essai de syntaxe proprement dit qui deviendra le chapitre final de la grammaire (sauf pour quelques parties ventilées dans le corps de l'ouvrage). La définition de limites précises et l'affirmation de l'existence d'une syntaxe propre sont deux prises de position fortement polémiques, et l'une comme l'autre viennent contrebattre les thèses de Gaston Paris, un des maîtres de Ronjat et fondateur avec Paul Meyer des études de romanistique en France.

Définir une limite de la langue d'oc (et Ronjat, on l'a vu, le fait de manière minutieuse et exhaustive) c'est contredire frontalement un dogme de la pensée dialectologique formulé avec éclat et insistance par Gaston Paris. Gaston Paris dans une conférence célèbre prononcée en 1888 lance un programme de recherches et d'avance annonce le résultat, du moins le type de résultats, que ce programme doit apporter (Paris 1888). Le programme,

---

<sup>16</sup> Cette thèse a servi de base à notre étude de syntaxe languedocienne.

c'est la description de tous les parlers locaux romans de France qui sont ceux auxquels Ronjat s'intéresse comme romaniste. Son discours appelle les chercheurs à apporter « la gerbe de son petit champ » en précisant qu'elle doit être « bien drue » et « bien bottelée », c'est-à-dire comporter un maximum de données correctement classées (et pas des considérations oiseuses ou des interprétations hâtives d'amateur).

Le résultat attendu et annoncé c'est que cette étude ne pourra que démontrer que les parlers romans forment un vaste continuum de variation continue au sein duquel il est vain de vouloir dégager des langues ou même des dialectes. C'est la fameuse *tapisserie*. L'absence générale de ruptures dans le continuum, implique en particulier (et Gaston Paris insiste sur cette particularité) qu'il n'y a pas de limite entre français et occitan. C'est à ce point que Gaston Paris traite dédaigneusement de « courageux explorateurs » Tourtoulon et Bringuier qui ont entrepris de tracer la limite entre oc et oïl en partant de l'estuaire de la Gironde jusqu'en Auvergne. Ronjat s'appuie d'ailleurs fortement sur leurs travaux. Le gradualisme intégral (et apriorique) de Paris s'articule avec une théorie de la langue. La langue c'est « le patois qui a réussi » autrement dit la langue n'est que le standard. Le Français n'est que le français officiel scolaire et cultivé. Si le Provençal a existé c'est comme langue du *trobar* (la poésie médiévale occitane) et s'il existe cela pourrait être dans la langue de Mistral. La théorie de la langue comme « patois qui a réussi » permet en effet d'imaginer que toute forme locale peut s'ériger en langue. Les raisons de cette promotion ne peuvent être que purement externes, politiques ou littéraires. Elle ne répond pas à une nécessité ou à une dynamique naturelle de l'ensemble linguistique où elle se situe.<sup>17</sup>

Si l'absence de limites et donc de regroupement naturels des parlers est un postulat, l'absence en provençal de syntaxe propre (c'est-à-dire différente de celle du français<sup>18</sup>) n'est pas un dogme. Gaston Paris ne la présente pas comme nécessaire puisqu'il l'évoque en la déplorant, avec une sincérité dont on peut douter. Voici sa position et celle d'une autre linguiste, Charles Downer, comme Ronjat les cite dans *l'Essai* :

« Gaston Paris a écrit que dans les discours de Mistral, d'Aubanel et de Gras « le mouvement de la phrase est trop calqué sur le français. C'est l'inconvénient de l'absence d'une syntaxe propre, *inconvénient* beaucoup moins sensible dans la poésie » (*Penseurs et poètes*, p. 119, n. 1). M. Downer a développé ainsi cette idée : « Sauf l'omission du pronom sujet et l'usage

---

<sup>17</sup> Ceux qui ont objecté à Gaston Paris que si on ne pouvait établir de frontière entre occitan et français on n'en pouvait pas non plus tracer entre une langue romane (dans la Romania continua) et donc qu'il n'y avait que du roman et ni français, ni espagnol, ni italien... ont bien fait de soulever l'objection pour montrer les conséquences de la théorie de Paris. Mais je ne crois pas qu'elle aurait embarrassé Gaston Paris. Il accepterait que la France n'est qu'une construction politique (faite « à coup d'épée » comme dira plus tard De Gaulle) et que le français est un patois projeté sur cette construction politique et porté par elle. Le patois aurait pu en être un autre. L'espace de projection plus grand ou plus petit.

<sup>18</sup> Et non l'absence totale de syntaxe qui le ferait considérer comme une sous langue informe... Gaston Paris est assez linguiste pour savoir que tous les parlers sont également pourvus d'organisation grammaticale et syntaxique. Les langues ne se distinguent des parlers (patois) que par le statut. D'un certain point de vue les parlers sont plus réguliers que les langues. Les langues ont reçu une élaboration qui les rend supérieures comme outils intellectuels et culturels, mais ne modifie pas radicalement leur structure.

d'une ou de deux constructions qui ne sont pas admises dans le langage littéraire, la syntaxe du provençal est identique à celle du français. Les inversions de la poésie peuvent quelque peu déguiser ce fait, mais le manque d'individualité dans la construction des phrases est frappant en prose. Une traduction de prose provençale en français n'est pratiquement qu'une pure et simple substitution de mots » (Downer 1901, p. 51). (*Essai* p. 15-16).

Le provençal (et en l'occurrence la langue de Mistral, patois élaboré qui pourrait être une langue, le devenir, nonobstant le continuum) n'est malheureusement (cf. « trop calqué », « inconvenient) pas différente du français du point de vue de la syntaxe. La syntaxe représente le niveau où l'occitan pourrait le plus radicalement diverger du français. En tant que langue romane il ne peut pas présenter une étrangeté totale dans son lexique (dans les bases de son lexique) qui comme celui du français et des autres langues romanes vient centralement du latin. Il reste donc une différence qui se réduit pour l'essentiel à une transposition phonétique plus des divergences lexicales brutes que l'origine romane commune limite. Soulignons une forme d'hypocrisie chez Paris qui d'un côté met toute son énergie intellectuelle à nier que l'occitan existe comme langue dans la géographie linguistique et constate comme à regret que ses formes littéraires n'ont pas de syntaxe, la syntaxe pourrait être une altérité radicale (niveau où l'élaboration stylistique se mêle à la différence donnée) qui ferait du provençal une langue malgré le gradualisme. Mais comme il n'y a pas (hélas !) de syntaxe, il ne reste que la différence atomisée des sons, des morphèmes et du lexique. Il peut exister de jolis poèmes félibréens qui ne sont au fond, pour le philologue, que du français transposé.

Mais Gaston Paris a tort sur les deux points : l'absence de limites et l'absence de syntaxe.

Pour les limites Ronjat valide le travail de Tourtoulon et Bringuier en le reprenant et le complétant. Il faut souligner le caractère réellement pionnier de ceux que Paris appelle des « explorateurs ». Tourtoulon et Bringuier ont été les premiers à pratiquer l'enquête de terrain. La règle jusque-là est l'enquête indirecte, par correspondance. C'est d'ailleurs la méthode à laquelle pense Gaston Paris : il appelle à ce que partout se lèvent des collaborateurs locaux qui adressent au linguiste leur « moisson » linguistique. Le programme de l'appel de Gaston Paris ne sera pas rempli comme prévu. C'est en effet l'ALF qui constitue la réponse la plus globale à cet appel. L'ALF (*Atlas linguistique de la France*, Gilliéron & Edmond 1902) ne compte que quelques 650 points d'enquête. Or une leçon de l'ALF est que l'occitan y est parfaitement lisible. On y lit bien sûr le *croissant*, cette zone interférentielle identifiée par Tourtoulon et Bringuier et nommée telle par Ronjat, on voit bien sûr des faits lexicaux définir des aires qui enjambent les langues, mais on n'y voit pas le gradualisme intégral supposé par Paris. La *tapisserie* (pour reprendre l'image de Gaston Paris) présente un motif bien lisible : le domaine d'oc. D'ailleurs les romanistes dans leur ensemble (voir par exemple le classique manuel de Bourciez) sont restés fidèles à la reconnaissance de l'occitan dans des frontières que les grammairiens du moyen âge connaissaient déjà.



### 3.1. Une rupture non proclamée : la frontière

Ronjat tire les conséquences de l'existence de la limite en la traçant exactement et d'emblée. Il le fait sans justification, comme si la démarche allait de soi. Sans évoquer le fait qu'elle va à l'encontre d'une thèse centrale de son maître Gaston Paris. Il part d'un bon pas depuis les rives de l'océan pour tracer les frontières occitanes : « J'entends donc par *provençaux modernes* ou *néo-provençaux* les parlers usités sur une aire délimitée approximativement par les lignes suivantes :  $\alpha$ . Le littoral de l'Océan des environs du Verdon non compris à Biarritz compris.  $\beta$ . De là au pic d'Anie, limite des parlers basques : entre Biarritz et Bidart, entre Anglet et Bassussary... » (*Essai* p.2)

En suivant de village en village il trace la limite bien connue que l'on peut voir sur des cartes comme celle qui est donnée en figure 1<sup>19</sup> :



Si la rupture avec Gaston Paris est consommée d'emblée et sans commentaire par le traçage de la frontière, la revendication de l'existence d'une syntaxe fait l'objet d'une complexe et très diplomatique captation de bienveillance. Il invoque un précédent ou Paris lui-même avait osé, au nom de la science et de la vérité, assumer de contredire son maître Diez :

« Au sujet d'un désaccord sur un détail de la *Grammaire des langues romanes*, Diez écrivait à Gaston Paris : *Si vous êtes en doute de ce que j'avance, suivez votre inspiration et n'allez pas surfaire une autorité étrangère. Nous nous trompons tous, et les vieilles gens sont spécialement sujets à ce défaut de se tenir attachés à une idée à laquelle ils se sont accoutumés Si vous me découvrez des fautes, dites-le sans hésiter, je vous en remercierai. Je suis ici ce conseil autorisé, et je fais mienne la déclaration de M. Gauchat en un cas semblable au mien : Mon vénéré maître Gaston Paris, s'il ne nous avait été enlevé, répondrait à mes arguments par de bonnes raisons, mais approuverait sans hésiter mon attitude* » (*Essai* 18)

L'argument que donne Ronjat sur l'existence d'une syntaxe occitane, c'est en fait l'*Essai* tout entier. Il nous donne dans la conclusion de l'*Essai* une synthèse de ce qui rend cette syntaxe

<sup>19</sup> Carte 1. L'espace occitan et les dialectes occitans (Wikipédia [http://fr.wikipedia.org/wiki/Croissant\\_%28Occitanie%29](http://fr.wikipedia.org/wiki/Croissant_%28Occitanie%29) testé le 25 05 2014).

spécifique (*Essai...* p. 262). La syntaxe de la langue du peuple et des bons écrivains est donc caractérisée par :

1° - une série de faits où nos parlers présentent un état plus archaïque que l'état du français et souvent analogue à l'état des langues romanes du sud ;

2° - une autre série où l'évolution, comparable à celle de beaucoup de parlers populaires dans l'ensemble du domaine roman, est au contraire plus avancée qu'en français commun, la langue écrite étant au demeurant dans notre domaine moins éloignée de la langue parlée que dans le domaine français ;

3° - une série de faits plus ou moins particuliers à nos parlers.

C'est une grille de classement systématique qui en un sens est de nature à accueillir toute différence imaginable. C'est précisément son intérêt : le provençal n'est pas une étape archaïque sur le chemin du latin au français : en tant que langue romane à part il est tantôt plus tantôt moins évolué et tantôt engagé sur des chemins différents. Insistons sur le premier trait relevé par Ronjat :

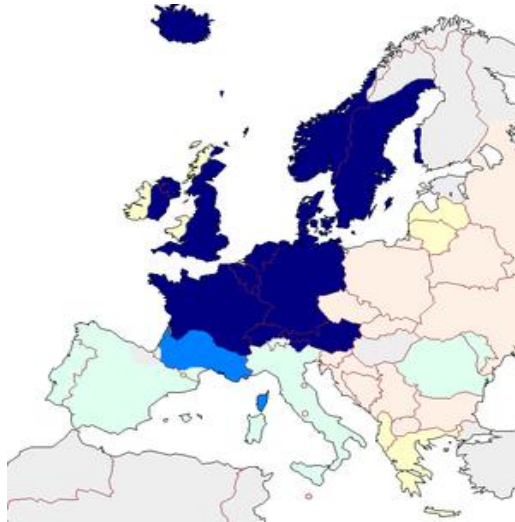
« La conservation de désinences verbales assez variées pour exprimer par elles-mêmes les rapports personnels dispense de l'emploi des pronoms sujets » (*Essai*, p. 67 et 264). C'est un trait différentiel que Charles Downer, concédait, bien qu'il fût, comme Gaston Paris et Eduard Koschwitz, négateur de l'existence d'une syntaxe occitane (« Sauf l'omission du pronom sujet... » Downer 1901, p. 51, *Essai*, p. 16, et ci-dessus).

C'est un trait bien connu qui fait de l'occitan (pour la majorité de ses parlers) une langue que l'on qualifie de langue pro-drop<sup>20</sup> ou à sujet nul depuis que la grammaire générative a insisté sur l'importance de cet élément de variation (qualifié un temps de « paramètre » cf. Chomsky 1981)<sup>21</sup>.

---

<sup>20</sup> On appelle langue à sujet nul ou « pro-drop » une langue où le verbe peut être employé sans qu'un nom ou un pronom explicite n'exprime l'argument sujet. Ainsi *parla* en occitan ou *habla* en espagnol pour *il parle* en français, *he talks* en anglais.

<sup>21</sup> Notons, sans forcer les rapprochements, la phrase suivante de Ronjat : « Je limiterai donc cet exposé aux faits que je crois bien connaître et qui me paraissent vraiment intéressants, éliminant le plus possible ce qui est syntaxe générale humaine, syntaxe indo-européenne ou syntaxe commune à toutes les langues romanes. » *Essai*, p. 19. La « syntaxe générale humaine » n'est pas un concept très différent de la grammaire universelle chomskyenne.

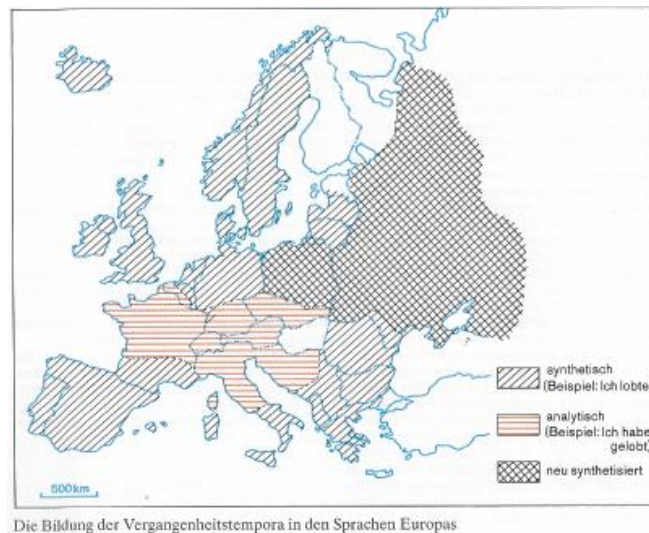


Carte 2 : les sujets dans les langues européennes. *Légende* : En bleu foncé, langues qui excluent le sujet nul. En bleu clair, langue à sujet nul qu'une langue sans sujet nul tend à remplacer. Autres couleurs : langue à sujet nul (en vert d'eau, langues romanes à sujet nul)<sup>22</sup>.

Même si l'idée d'un paramètre du sujet nul comme un phénomène simple et global est abandonnée aujourd'hui (la littérature sur le sujet est immense, cf. Olivieri 2004 pour une contribution concernant le domaine occitan), il reste bien établi que l'absence d'un sujet obligatoire s'associe à un grand nombre de différences syntaxiques et fait apparaître bien désinvolte la concession de Charles Downer. Une carte établie par Daniel Nicolici (carte 2), pour schématique qu'elle soit, montre bien l'importance typologique du fait entre les langues d'Europe. Variation lourde et clivante : l'absence de sujet obligatoire suffirait à poser l'autonomie syntaxique de l'occitan.

On trouve une semblable spécificité géographique de l'occitan à l'échelle continentale à propos des temps du passé. Ronjat note qu'en provençal (*lato sensu*) « Le prétérit indicatif et l'imparfait subjonctif se maintiennent presque partout dans l'usage courant. » (p. 14 de *l'Essai* et de nouveau p. 191), face la généralisation du passé composé en français populaire. Une carte de l'Atlas linguistique Allemand, qui présente la géographie linguistique de l'Europe, situe l'occitan et le français dans ces tendances évolutives larges. La carte 3 le représente :

<sup>22</sup> Emprunté à : Daniel Nicolici 19 novembre 2007 (Wikipédia [http://en.wikipedia.org/wiki/Pro-drop\\_language](http://en.wikipedia.org/wiki/Pro-drop_language) testé le 24 mai 2014).



Carte 3 : La construction des temps du passé dans les langues d'Europe

- hachures obliques grises, passé synthétique : *ich lobte (je louai (livresque), lausèri)*,
- hachures horizontales rouges, (seulement) passé analytique : (*ich habe gelobt, j'ai loué, ai lausat, tchèque : (já) chválil jsem*)
- croisillons noirs : néosynthétique (par perte de l'auxiliaire) (russe Я похвалил).<sup>23</sup>

Ronjat conforte en évidence l'existence de l'occitan, du grand-provençal, délimitable et spécifique. Cela peut contribuer à limiter sa réception. Même si son discours est purement scientifique, insister sur le statut de langue de l'occitan induit sans cesse le reproche implicite : que faites-vous de cette langue ? Qu'en faites-vous Occitans qui l'abandonnez, qu'en faites-vous, Français qui vous acharnez à la faire disparaître ? En affirmant une langue Ronjat pointe sans cesse le lingüicide.

On a vu comment Ronjat s'appuie sur l'ALF et comment il y trouve un matériau qui appuie sa thèse, ce qui d'ailleurs ne l'empêche pas de critiquer à l'occasion l'Atlas, comme relevé par dans Frýba-Reber & Chambon 196, p. 37. Il est amusant de contraster les exemples de Ronjat avec ceux de l'ALF. Les exemples de l'ALF attestent d'un parti de ruralité qui n'est pas déraisonnable dans la mesure où les témoins sont ruraux et souvent agriculteurs (pas tous néanmoins). Notons d'ailleurs qu'à l'époque de ses enquêtes, entre 1897 et 1900, l'ALF aurait fort bien pu comporter des points d'enquêtes à Bordeaux, Toulouse, Marseille ou Nice.

Au-delà du réalisme et de l'efficacité, au-delà de la légitime recherche d'information lexicale, l'ALF intègre une image archétypale de paysan intéressé, prudent sinon « matois ». Voici deux phrases stimulus de l'ALF (destinées à la traduction par les témoins) qui attestent bien les deux aspects réaliste et typisants du questionnaire ALF :

ALF 226 (charger du fumier pour le porter - dans les champs)

<sup>23</sup> König 2004, p. 162.

ALF 369 (si c'était bien cuit, j'en mangerais bien)

Dans le dernier exemple, la bonne volonté alimentaire est tempérée par l'horreur des audaces urbaines du roastbeef saignant. On pourrait multiplier les exemples.

A l'opposé de ce parti pris, Ronjat présente une gamme d'exemples qui évoquent la vie d'une langue à tous les niveaux et dans tous les styles d'activité humaine. On trouve bien sûr grand nombre d'exemples littéraires, pris très souvent dans l'œuvre du maître, Frédéric Mistral (qui lui a aussi fourni des jugements de grammaticalité sur des phrases ordinaires, ainsi p. 156 sur l'accord du participe passé). L'*Essai* se conclut d'ailleurs sur le *continuum* qui existe entre la langue littéraire et la langue populaire : « Les grands effets du verbe mistralien étaient tous en puissance dans la langue des simples *gènt de terro e de mar* »<sup>24</sup> (*Essai*, p. 269). On trouve aussi pas mal d'exemples qu'on pourrait dire « militants », ils évoquent la vie du félibrige et ses rituels, dans un style que les occitanistes (qui ont des travers semblables) qualifient parfois de « *lenga de Santa Estèla* » : *esmouvèntis declaracioun, l'afouga felibre X\*\*\** « l'ardent (fougueux) félibre X \*\*\* », *nosto soucieta couralo* « *Li cantaire dóu Clapas* » *dèu ana dimenge faire clanti soun repertori, leissas parla Devoluy, ausès, leissas Camelat debana si vers* « entendez, laissez Camelat débiter ses vers », etc. D'autres exemples semblent tirés d'œuvres didactique (l'œuvre historique de Dévoluy peut-être) : *Aleissandre leissè si troupo reprene alen* - « Alexandre laissa ses troupes reprendre haleine » (*Essai*, p. 145).

En feuilletant l'*Essai*, on tombe aussi sur des exemples comme les suivants où l'on pourrait croire que Ronjat a changé inopinément de langue de rédaction. Il ne dit pas d'où viennent les exemples (peut-être d'un texte de lui ou d'un de ses correspondants, échanges probablement menés en occitan (comme ceux que Ronjat évoque avec Mistral lui-même). En tous cas il s'agit d'une écriture didactique dans le même registre que l'ouvrage qui les cite : *seguis un chapitre sus la metatèsi* « suit un chapitre sur la métathèse » (p.56), *li frasa que soun estàdi relevàdi* « les phrases qui ont été relevées » (p. 160), « *sian* », *proumiero persouno dou plurau, present endicatiéu de èstre, sarié emprunta dóu sujountiéu latin \*SIAMUS* « *sian*, 1. p. pl. prés, ind, de èstre, serait emprunté du subj. lat. \*SIAMUS » (p. 203-204), *uno fraso qualo que siegue* « une phrase quelconque » p. 243...

Le choix des exemples, qu'il emprunte à la sphère même dans laquelle il vit comme linguiste est l'indice du refus global et radical par Ronjat de ce que l'on peut caractériser comme le refus du « paradigme patois ». Ce paradigme n'est pas seulement l'acceptation - passive, indifférente ou complice - par les linguistes de préjugés inégalitaires courants concernant les usages linguistiques. C'est une véritable construction épistémologique. Le « patois » c'est le langage humain utilisé sans travail conscient d'élaboration et à ce titre le langage humain en tant qu'objet de science. C'est une dimension de la théorie linguistique exposée par Gaston

---

<sup>24</sup> *Gents de tèrra e de mar* : « paysans e marins ».

Paris dans la conférence déjà citée de 1888. Certes le terme dans ce texte est « parler » et non patois. D'autres disent patois, notamment Albert Dauzat, dans un livre d'introduction à la dialectologie intitulé ainsi : *Les patois* (Dauzat 1927). Le concept de patois est l'envers de la définition de la langue par Paris. Le patois c'est la parole humaine en tant qu'elle n'a pas reçue d'élaboration consciente et volontaire, qu'elle ne fait pas l'objet d'un enseignement explicite et qu'elle n'est pas dotée d'un corpus écrit connu de ses locuteurs, toutes choses que les langues (« patois qui ont réussi ») possèdent. C'est l'absence de ces élaborations qui fait des patois de bons objets pour la science, soumis seulement à des mécanismes naturels. Si l'objet de la linguistique est idéalement le patois (la parole humaine sans réflexion ni réflexivité), cela implique que le bon objet ne peut pas être ce que parle le linguiste. Le linguiste, homme de science, d'éducation et d'écriture parle une langue. Le paradigme du patois c'est celui de l'extériorité de l'objet linguiste par rapport à celui qui le décrit (Sauzet, « Patois comme concept », à *paraître*). Bien sûr on peut aussi étudier les langues en linguiste, mais pour cela il faut savoir y retrouver le noyau de patois. Les humbles patois, sans valeur sociale, sont de bons objets scientifiques qui aident à analyser ces objets que leur prestige même rend complexes, les langues et avant tout la langue française.

Loin de ce paradigme de la distance du linguiste-entomologiste au patois-insecte, Ronjat ne cesse de marquer son appartenance à la langue qu'il décrit. Bien qu'il ne soit pas occitanophone de naissance (il est d'origine francoprovençale et a découvert le provençal dans l'œuvre de Mistral) il parle sans cesse dans *l'Essai* comme dans la *Grammaire istorique* de « notre langue ». Dauzat, pourtant auvergnat d'origine et décrivant le parler occitan du village de sa famille, ne parle jamais ainsi. Ronjat se place dans la position d'un linguiste qui étudie sa langue comme pourrait le faire un linguiste français étudiant le français etc. ...

Ronjat annonce explicitement qu'il ne fera pas appel à des exemples forgés, à sa seule intuition donc pour attester une forme : « Néanmoins, sauf pour quelques tournures absolument courantes du langage journalier, je me suis généralement abstenu de donner des exemples sous ma seule autorité. » *Essai* p. 21. Il ne le fait pas pour une raison de principe, mais par ce qu'il n'est pas locuteur natif. Il est même remarquable qu'il produise directement les exemples « absolument courants » sous « sa propre autorité. » Il y a donc un occitan « absolument courant » que tout le monde peut connaître, que tout linguiste peut citer, comme tout linguiste peut citer des tournures courantes de français, d'anglais ou d'allemand. L'occitan n'est pas seulement une langue de corpus élicités de la boîte noire de témoins opaques, d'informateurs patoisants incultes. Le provençal, l'occitan, peut aussi faire partie de la compétence (éventuellement seconde d'un linguiste). C'est une langue qui s'apprend. Une langue normale ou potentiellement normale.

## Conclusion

Ronjat a été trop audacieux pour les Félibres de son temps. Trop félibre et trop mistralien pour les occitanistes d'une époque. Il s'est posé en linguiste global d'un *provençal* dont il a fait sa langue, et je ne dis pas ici « occitan », même si le sens y est, parce que c'est sous ce nom de provençal, *prouvençau*, que la langue reçoit l'adhésion passionnée de *Juli Rounjat*. Ce faisant il s'est trouvé en porte à faux avec une partie de la dialectologie dont il contestait le modèle épistémologique, sans trouver chez les linguistes l'audience qu'il méritait à cause de son choix de s'investir sur une langue mineure. Mais peut-être sommes-nous aujourd'hui enfin capables de lire Ronjat. Il nourrit notre travail de linguistes, et peut nous aider à faire de l'occitan notre langue, de vie et de pensée.

## Abréviations

- *Essai* = Ronjat 1913
- *Grammaire istorique* = Ronjat 1930-1941.
- *ALF* = Gilliéron et Edmond 1902-1920

## Références bibliographiques

- Alibèrt, Lois 1935-1937 *Gramatica occitana*,. Tolosa : Societat d'estudis occitans ; (Barcelona : Casa de caritat),: XL-245-261 p.
- Anglade, Joseph 1921 *Grammaire de l'ancien provençal*, Paris : Klincksieck, 448p.
- Aracil, Lluís 1965 *Conflit linguistique et normalisation linguistique dans l'Europe nouvelle*, Nancy, Centre Universitaire européen.
- Ascoli, Graziadio Isaia 1878 Schizzi franco-provenzali *Archivio Glottologico Italiano* 3, 61-120.
- Bec, Pierre 1963 *La langue occitane*, Paris : PUF, 128 p.
- Beaulieux, Charles 1952 *Projet de simplification de l'orthographe actuelle et de la langue par le retour au bel français du XIIIe siècle*. Lettre ouverte à Monsieur le Ministre de l'éducation nationale, Paris : Didier, 47 p.
- Brun-Trigaud, Guylaine 1990 *Le croissant : le concept et le mot : contribution à l'histoire de la dialectologie française au XIXe siècle*. Lyon : Université Jean Moulin, 446 p.
- Chomsky, Noam 1981 *Lectures on Government and Binding: The Pisa Lectures*. Holland: Foris Publications. Reprint. 7<sup>th</sup> Edition. Berlin and New York: Mouton de Gruyter, 1993.
- Dauzat, Albert 1927 (et nombreuses rééditions) *Les patois : évolution, classification, étude*, Paris : Delagrave, 207 p.
- Desazars de Mongailhard, baron Marie-Louis 1905 Rapport sur le concours en langue d'oc *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse*. Toulouse, impr. Douladoure-Privat, p.203-230

- Downer, Charles 1901 *Frédéric Mistral, poet and leader in Provence*, New York : The Columbia University Press, X-267 p.
- Duthil Christian 2009, *L'Almanac patoues de l'Ariejo : un almanach en occitan de 1891 à 1936*, Foix: Cercle occitan Pèire Lagarda & Valence-d'Albigeois: Vent Terral, 238 p.
- Fraj, Eric 2013 *Quin occitan per deman? Lentgaje e democracia*, [Mirepeis] : Reclams, 218 p.
- Fryba-Reber, Anne-Marguerite et Chambon Jean-Pierre 1996 Lettres de Jules Ronjat à Charles Bally (1912-1918) *Cahiers Ferdinand de Saussure* 49, p. 9-63.
- Gaston Paris 1888 *Les parlers de France* Lecture faite a la réunion des Sociétés savantes le samedi 26 mai 1888, Paris : Imprimerie nationale, 13 p.
- Gilliéron, Jules et Edmond Edmont 1902-1920 *Atlas linguistique de la France*, Paris : H. Champion, 35 fasc. de cartes.
- König, Werner 2004 *Dtv-Atlas Deutsche Sprache - 14. durchgesehene und aktualisierte Aufl.* München : Deutscher Taschenbuch Verl, p. 162 /256 p.
- Kremnitz, Georg 1990 *Multlingüisme social*, Barcelona: edicions 62, 207 p.
- Lafont Robert & Christian Anatole 1970 *Nouvelle histoire de la littérature occitane*, Paris, PUF, 2 vol. 847 p.
- Lamuela, Xavier 1990 *Estandardització i establiment de les llengües*, Barcelona : Edicions 62, 172 p.
- Levy, Emil, 1909, *Petit Dictionnaire Provençal-Français*, Heidelberg, Carl Winter, Universitätsverlag, 388p.
- Martel, Philippe 2010 *Les félibres et leur temps : renaissance d'oc et opinion (1850–1914)*, Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 689 p.
- Olivieri, Michèle 2004 Paramètre du sujet nul et inversion du sujet dans les dialectes italiens et occitans, *Cahiers de grammaire* 29, 105–120.
- Ravier, Xavier 1973 L'incidence maximale du fait dialectal. in *Les dialectes romans de France*. CNRS : Paris, 43-59.
- Rohlf, Gerhard 1949-1954 *Historische Grammatik der italienischen Sprache und ihrer Mundarten von Gerhard Rohlf*. Bern : A. Francke, (3 vol.) 548, 586, 434 p.
- Ronjat, Jules, 1930-1932-1937-1941, *Grammaire istorique (sic) des parlers provençaux modernes*, Montpellier, Société des Langues Romanes, 4 vol.: 423-487-650-192p.
- Rounjat, Juli 1908 *L'ourtoügràfi prouvençalo*, Avignoun: Vivo Prouvènço, 1908 (réed. 1937 *L'Ourtoügràfi prouvençalo, pichot tratat à l'usage di Prouvençau*, (S. I.): Edicioun de la Mantenenço de Prouvènço., 32 p.)
- Saussure, Ferdinand de 1916 *Cours de linguistique générale*, publ. par Charles Bailly et Albert Sechehaye avec la collaboration de Albert Riedlinger, Lausanne, Paris : Payot, 331 p.
- Sauzet, Patrick 1988 L'occitan : langue immolée, in Geneviève Vermès ed. *Vingt cinq communautés linguistiques de la France*, Paris : L'Harmattan, p.208-260
- Sauzet, Patrick 2003 Esquizolexicografia Òc *Revista de las letras e de la pensada occitanas* 346, 36-40



- Sauzet, Patrick 2012 De l'importance d'être une langue *Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques* 3, 87-106
- Sauzet, Patrick (à paraître) Patois comme concept, *Actes du colloques de Rennes de l'AULF* (2009).
- Sauzet et Brun-Trigaud 2013 Le Thesaurus Occitan : entre atlas et dictionnaires, *Corpus* 12, 105-140.
- Sumien, Dominique 2006 *La standardisation pluricentrique de l'occitan*, Turnhout : Brepols, XIII-501 p.
- Thomas, Jean 2013 Jules RONJAT (1864-1925) un romaniste connu et ignoré, ou comment l'étude des archives écrites et orales servent l'histoire de la linguistique, communication au 27<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes de Nancy.
- Tourtoulon, Charles de & Bringuier, Octavien 1876 *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*. Paris : Imprimerie nationale, . 545-605 p. [reed. 2004 Masseret-Meuzac : IEO de Lemosin-Lo chamin de Sent Jaume, 63.]
- Tourtoulon (de), Charles et Bringuier, Octavien 1890, « La classification des dialectes », *Revue des langues romanes*, t. XXIV, pp. 130-175.
- Tourtoulon, Charles de 1890 Des dialectes, de leur classification et de leur délimitation géographique (texte inclus dans le compte rendu du congrès de philologie romane de 1890 par E. Daniel-Grand, *Revue des langues romanes* 34, p. 130-175.
- Zantedeschi 2013 *Une langue en quête d'une nation: la Société pour l'étude des langues romanes et la langue d'oc, 1869-1890*, [Puèglaurenç] : Institut d'Estudis Occitans, 199 p.